

GESTION DES ABSENCES OU ABANDONS

Pour tous les stages nous faisons remplir une feuille de présence à chaque journée. Cette feuille est transmise en fin de stage à la société cliente.

Pour tous les stages quelle que soit leur durée, nous gérons les absences ou abandons.

En cas d'absence, la hiérarchie du stagiaire est informée et nous appliquons la procédure qui suit.

Les trois types d'absences

Absences prévues et justifiées

Le stagiaire a prévenu à l'avance et a justifié son absence

Absences imprévues et justifiées

Le stagiaire n'a pas prévenu à l'avance mais justifie son absence à postériori

Absences imprévues et non-justifiées

Le stagiaire n'a pas prévenu et n'a pas justifié

SAS APS CONSULTING

1, rue des Garennes 28150 Eole en Beauce

Siret : 922 477 039 00015 – APE 8559B

N° d'activité : 24280211628

Tél : 06.67.07.83.86

www.aps-prevention.com



